



Mise à l'enquête publique

BO n° 2 du 14.01.2022

L'Administration communale de Vionnaz soumet à l'enquête publique la/les demande(s) d'autorisation de construire déposée(s) par :

Requérant(s) : Meier Bastien, à Vionnaz
Propriétaire(s) : Meier Marie-José, à Vionnaz
Auteur des plans : AV-Archi SA, à Le Bouveret
Objet : Pose d'une pompe à chaleur, en dérogation aux zones réservées
Parcelle : parcelle 852 Plan : 5
Au lieu-dit : Le Langins
Zone : Habitat de plaine R2
Coordonnées : 2'558'490/1'129'150
Dossier déposé le 21 décembre 2021

Le(s) dossier(s) y relatif(s) peut/peuvent être consulté(s) au bureau communal pendant la durée de l'enquête publique, aux heures d'ouverture officielles. Les observations, réserves et oppositions de tiers doivent être adressées en deux exemplaires sous pli recommandé au Conseil communal dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Vionnaz, le 14 janvier 2022

L'Administration communale